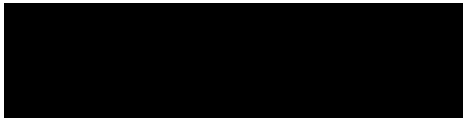


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 21 juin 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.116



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 27 mai dernier, visant à obtenir toutes les statistiques sur les exemptions au passeport vaccinal ou encore aux contre-indications à la vaccination reconnues aux fins du passeport vaccinal. Vous souhaitiez particulièrement obtenir le nombre des exemptions ou contre-indications, distribué à travers (1) le temps, (2) les raisons de l'exemption ou de la contre-indication.

Vous trouverez ci-joint deux documents en lien avec les exemptions et les contre-indications.

Par ailleurs, nous ne pouvons vous communiquer le nombre et les raisons des exemptions et des contre-indications conformément à l'article 137.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). En effet, cela nécessiterait une somme de travail qui pourrait nuire à la réalisation des activités du ministère de la Santé et des Services sociaux.

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 3